

DOCUMENT FACILE A LIRE ET A COMPRENDRE



2023 • 2027

P R O J E T A S S O C I A T I F



Le projet associatif est un document qui explique :

1. L'association Avenir Apei

2. Ce qu'Avenir Apei veut faire

3. Comment Avenir Apei va faire pour y arriver

Nous avons écrit ensemble notre projet associatif.
Le projet associatif explique
ce qu'Avenir Apei veut faire de 2023 à 2027.



Nous avons travaillé 1 an sur ce projet associatif.
Nous avons tous participé à l'écriture de ce projet :

- les administrateurs
ce sont les personnes qui dirigent l'association.
Souvent ce sont des parents de personnes accompagnées.
- les professionnels
- les personnes accompagnées
- les familles
- les bénévoles...

C'est un document important pour notre association.
Ce document montre nos valeurs.
Nos valeurs c'est ce qui est important pour Avenir Apei.

Notre association existe depuis plus de 60 ans.
Elle travaille pour le bonheur des personnes
en situation de handicap intellectuel.

Sommaire

1. L'association Avenir Apei

Notre histoire	5
Nos valeurs	6
Les personnes accompagnées	8

2. Ce qu'Avenir Apei veut faire

Défendre les personnes en situation de handicap.....	10
Représenter les personnes en situation de handicap et leurs familles.	11
Encourager la participation des personnes accompagnées, des familles et des amis.	12
Améliorer la vie des professionnels d'Avenir Apei.....	12
Penser à l'amélioration des établissements pour l'avenir.....	13
Une nouvelle organisation de l'association	14

3. Comment Avenir Apei va faire pour y arriver

Le handicap entre 2023 et 2027	16
Les objectifs d'Avenir Apei pour les 5 prochaines années	17
Une association bien organisée.....	23
Le territoire d'Avenir Apei.....	24
Les différences d'Avenir Apei	25



Siège social
27 rue du Général Leclerc
78420 Carrières-sur-Seine
Tél. 01 30 86 22 50
www.avenirapei.org

1. L'association Avenir Apei



Notre histoire

Nos valeurs

Les personnes accompagnées



Les résidents de la maison de vie le Point du jour utilisent une tablette.

L'atelier Bao Pao, crée en 2014, est un exemple de réussite

Notre Histoire

Avant il n'y avait pas d'établissements pour accueillir les personnes handicapées mentales. Des parents d'enfants handicapés se sont regroupés pour former des associations.



Ces associations de parents ont construit des instituts médico-éducatifs - IME. Leurs enfants pouvaient apprendre comme à l'école et vivre avec d'autres enfants.

Les associations ont aussi créé des établissements et des services pour des adultes handicapés, par exemple :

- des foyers,
- des établissements et services d'accompagnement par le travail – ESAT
- des services d'accompagnement à la vie sociale - SAVS.

Les associations aident aussi les familles à rencontrer d'autres familles pour s'aider.



Il y a beaucoup d'associations de parents et d'amis de personnes handicapées mentales en France. L'Unapei rassemble toutes ces associations.



Dans les Yvelines, plusieurs associations se sont réunies pour former Avenir Apei.

Aujourd'hui Avenir Apei est une grande association. Il y a :

- 1 030 personnes accompagnées
- 1 030 places,
- 550 salariés,
- 300 familles qui soutiennent Avenir Apei.



Nos valeurs

Nos valeurs c'est ce qui est important pour notre association.

Nous avons tous ensemble une mission.

C'est le respect des droits des personnes en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap ne doivent pas être seules.

Elles doivent être acceptées parmi les autres.

Nous voulons un monde :

- où les personnes s'aident entre elles
- où les personnes différentes sont acceptées
- qui accompagne les personnes en situation de handicap.



Chez Avenir Apei :

- Chaque personne est accueillie avec ses différences.
- Les droits et les libertés de chaque personne sont respectés.
- Chaque personne est unique.
- Les professionnels encouragent les personnes accompagnées à prendre des décisions.
- Les personnes accompagnées décident de leur vie.
- Les familles et les professionnels s'engagent à écouter les personnes accompagnées.



Avenir Apei veut le bonheur des personnes accompagnées.



Les personnes accompagnées doivent améliorer leur pouvoir d'agir.

Le pouvoir d'agir c'est décider de son projet de vie.

Pour aider les personnes accompagnées Avenir Apei doit :

- montrer de nouvelles choses pour donner envie d'essayer
- écouter et comprendre les besoins et les envies, même si les personnes ne peuvent pas parler
- respecter les droits de chaque personne accompagnée
- se mettre à la place de la personne.
La personne doit être bien traitée dans l'association et dans sa famille.
- réunir les compétences des professionnels et des familles.



La personne accompagnée doit décider de sa vie.

Elle doit pouvoir essayer pour savoir si c'est bon pour elle.

La personne accompagnée doit pouvoir :

- apprendre durant toute sa vie
- avoir une vie affective, relationnelle et sexuelle
- avoir des envies et des projets.

Nous voulons améliorer l'autodétermination.

L'autodétermination veut dire : c'est moi qui décide.

Nous voulons améliorer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.

Le pouvoir d'agir c'est :

- inventer
- prendre des risques
- essayer



Les personnes accompagnées doivent être acceptées parmi les autres.

Nous devons ouvrir les portes de l'association pour faire connaître le handicap.

Les personnes accompagnées

Avenir Apei accueille les personnes avec un handicap intellectuel.

Avenir Apei accueille aussi des personnes avec un handicap psychique.

Ces personnes ont parfois d'autres troubles comme :

- l'autisme
- un handicap physique
- des troubles de l'audition
- des troubles de la vue.

Avenir Apei accompagne ces personnes tout au long de leur vie.

Elle accompagne les enfants dans les IME.

Elle accompagne les retraités dans les foyers de vie.



2. Ce qu'Avenir Apei veut faire

Défendre les personnes en situation de handicap

Représenter les personnes en situation de handicap et leurs familles

Encourager la participation des personnes accompagnées, des familles et des amis

Penser à l'amélioration des établissements pour l'avenir

Une nouvelle organisation de l'association

Améliorer la vie des professionnels d'Avenir Apei



Défendre les personnes en situation de handicap



Avenir Apei veut :

Défendre les droits des personnes en situation de handicap dans :

- les mairies,
- le département,
- les administrations...

Faire connaître notre association.

Avoir plus d'adhérents :

les adhérents sont importants pour Avenir Apei.

Si Avenir Apei a beaucoup d'adhérents, elle peut mieux défendre les droits des personnes accompagnées.



Les enfants de l'IME ont une classe dans une école ordinaire.

Représenter les personnes en situation de handicap et leurs familles



Avenir Apei veut :

Changer le regard des autres personnes sur le handicap.

Faire reconnaître les compétences des personnes handicapées.

Faire des propositions aux responsables du pays.

Travailler avec des partenaires pour mieux aider les personnes handicapées.

Les partenaires sont :

- les autres associations
- les écoles
- les mairies
- le département des Yvelines...



Inauguration de l'espace Jouseau en septembre 2021

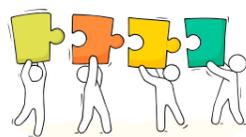
Continuer à défendre les droits des personnes qui quittent Avenir Apei.

Avenir Apei doit faire connaître son travail avec les personnes accompagnées.

Pour se faire connaître Avenir Apei veut :

- utiliser les moyens de communication dans l'association : par exemple le journal de l'association **Échos d'Avenir**, internet, les vidéos...
- utiliser les moyens de communication à l'extérieur de l'association : par exemple internet, les journaux des villes voisines, la télé...
- soutenir les idées des personnes en situation de handicap et de leurs familles.
- organiser des événements pour faire connaître Avenir Apei.

Encourager la participation des personnes accompagnées, des familles et des amis



Avenir Apei veut :

Rendre plus facile la participation des personnes accompagnées :

- dans Avenir Apei
- dans la ville et le pays

Encourager les familles à s'aider entre elles.

Améliorer la communication entre les familles.

Trouver des moments pour que les familles se rencontrent.

Soutenir au mieux les familles et les aidants

Les aidants sont des personnes de la famille qui aident une personne en situation de handicap.

Améliorer la vie des professionnels d'Avenir Apei

Avenir Apei veut des professionnels qui aiment leur travail.

Les professionnels font partie d'une grande famille.

Les professionnels participent à des réunions pour améliorer leur travail avec les personnes accompagnées.

Avenir Apei encourage les professionnels à changer de poste de travail.

Ils peuvent avoir un meilleur poste dans l'association.

Avenir Apei voit les compétences des professionnels.

Avenir Apei donne de l'importance à ces compétences.

Ces compétences sont améliorées avec des formations.

La bonne organisation du travail est une priorité.

Avenir Apei encourage la qualité de vie des professionnels au travail.

La qualité de vie des professionnels au travail est importante :

- pour le bien-être des professionnels
- pour la qualité de l'accompagnement des personnes.

Avenir Apei attire plus de professionnels avec la qualité de vie au travail.

Penser à l'amélioration des établissements pour l'avenir



Pour répondre aux besoins et aux demandes des personnes et des familles, Avenir Apei veut :

Faire de nouveaux projets car les besoins des personnes changent. Avenir Apei doit créer des services adaptés.

Pour l'éducation, l'hébergement, le travail et la vie parmi les autres, Avenir Apei doit :

- bien accompagner les personnes au cours de leur vie
- bien écouter les personnes dans leurs choix de vie

Des personnes ont des besoins qui ne sont pas respectés. D'autres personnes ne peuvent pas expliquer leurs besoins. Avenir Apei doit comprendre leurs besoins et proposer des parcours de vie différents.

Avenir Apei veut inventer de nouveaux services pour accompagner les personnes.

Pour atteindre ces objectifs, Avenir Apei doit :

- faire attention à bien traiter les personnes accompagnées et prendre soin de leur santé
- mettre en avant le travail de l'association
- faire des projets avec les personnes accompagnées, les villes, les autres associations...
- améliorer la qualité de vie au travail
- accueillir et former des bénévoles
- utiliser l'argent d'Avenir Apei le mieux possible
- vérifier la qualité du travail d'Avenir Apei
- connaître les changements extérieurs importants pour Avenir Apei

Une nouvelle organisation d'Avenir Apei



Nous avons réfléchi à une nouvelle organisation d'Avenir Apei.
Avenir Apei a 3 pôles :

- le pôle enfance et jeunesse avec les IME, le SESSAD, le CAJ et le CAVT
- le pôle habitat et vie sociale avec les foyers d'hébergement, les foyers de vie, le service appartement, les MAS, le FAM le Moulin et le SAVS
- le pôle emploi accompagné avec les ESAT et l'entreprise adaptée.

Cette nouvelle organisation améliorera l'accompagnement.

La personne accompagnée passera plus facilement d'un pôle à l'autre.

La personne accompagnée continuera son parcours dans l'association.

Cette nouvelle organisation permettra aux établissements de mieux travailler ensemble.

La direction générale est responsable,
de la réalisation du projet associatif.

Les directeurs de Pôle doivent :

- présenter le projet associatif dans leurs établissements
- organiser les établissements et services pour qu'ils travaillent ensemble
- mieux accompagner les personnes pour continuer leur vie dans Avenir Apei :
 - par exemple pour partir en retraite et continuer à faire des activités pour voir leurs amis
 - déménager d'un foyer d'hébergement pour travailleurs dans un foyer de vie pour les personnes retraitées.

Les directions des établissements sont en contact direct

avec les personnes accompagnées et leurs familles.

Les directions font attention au bon fonctionnement de l'établissement.

Les établissements ont des équipes avec différents professionnels :

- des moniteurs
- des éducateurs
- des femmes de ménages
- des assistantes sociales
- des psychologues...

Ces équipes font un accompagnement adapté pour chaque personne.

3. Comment Avenir Apei va faire pour y arriver

Le handicap entre 2023 et 2027

Les objectifs d'Avenir Apei pour les 5 prochaines années

- Renforcer les associations de parents
- Aider les personnes accompagnées à prendre des décisions
- Continuer à améliorer et à adapter nos services à chaque personne accompagnée
- Améliorer l'accès aux soins médicaux
- Faire venir plus de personnes dans l'association
- Encourager le développement durable

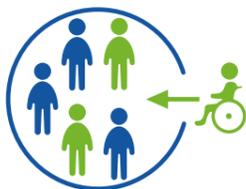
Une association bien organisée

Le territoire d'Avenir Apei

Les différences d'Avenir Apei



Le handicap entre 2023 et 2027



Il y a des nouvelles règles pour le handicap.
Les personnes en situation de handicap
doivent être plus acceptées parmi les autres.
Elles doivent avoir accès :

- à la santé
- à l'école
- au droit de vote
- au travail

Nous devons pouvoir accompagner toutes les personnes.
Nous devons avoir une proposition pour accompagner chaque personne.
Nous devons travailler avec des partenaires.
Les partenaires sont :

- les mairies
- le département
- les médecins et les hôpitaux
- les autres associations...

Les partenaires nous aident à trouver la meilleure solution
pour chaque personne.

Les établissements doivent changer pour améliorer le parcours de vie des
personnes handicapées intellectuelles.

L'accueil des personnes en situation de handicap change.
Avenir Apei doit s'adapter à ces changements.

Les objectifs d'Avenir Apei pour les 5 prochaines années



1 Renforcer les associations de parents

Renforcer la participation des familles dans Avenir Apei.

Augmenter le nombre d'adhérents.

Avoir plus de parents bénévoles.

Parler de nos propositions et de nos demandes :

- aux mairies,
- au département,
- aux administrations,
- au gouvernement...

Les familles connaissent bien le handicap de leur proche.

Elles ont beaucoup d'expérience.

Il faut donner plus d'importance aux familles
pour améliorer l'accompagnement.

Aider les familles dans leur vie de tous les jours.



2 Aider les personnes accompagnées à prendre des décisions



Certaines personnes ne peuvent pas parler.
Il faut trouver des solutions pour chaque personne.
Il faut utiliser des méthodes comme :

- le Falc
- les gestes et les images
- la lecture à haute voix
- les ordinateurs, les tablettes, les téléphones portables

Rendre plus faciles les informations
pour les personnes accompagnées.

Permettre à chaque personne accompagnée :

- de se former et d'apprendre tout au long de sa vie
- d'apprendre en essayant et en faisant des erreurs
- de vivre une vie affective, relationnelle et sexuelle (VARs)
- de voter et de participer à la vie de la ville

Améliorer l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Les personnes doivent choisir :

- leur vie
- leur projet personnalisé
- pour qui voter.

Augmenter la pair-aidance.

Avec la pair-aidance, une personne en situation de handicap a des connaissances.
Elle peut partager ses connaissances avec d'autres personnes en situation de handicap.

3 Continuer à améliorer et à adapter nos services à chaque personne accompagnée

Gérer et améliorer nos services.

Faire un accompagnement qui peut changer en fonction des besoins des personnes.

L'accompagnement doit permettre d'être accepté parmi les autres :

- à l'école
- dans un logement
- dans le travail

Commencer à travailler sur des projets pour les personnes âgées et les adultes autistes.

Préparer les changements dans la vie des personnes accompagnées.

Par exemple :

- le passage de l'IME vers un travail en ESAT
- le passage de l'ESAT vers la retraite.

Continuer à rénover les établissements d'Avenir Apei.

Il y a des nouveautés pour réduire le handicap des personnes accompagnées.
Avenir Apei doit découvrir et proposer ces nouveautés.

Encourager les nouveaux services.

Améliorer l'informatique d'Avenir Apei.

Chaque personne accompagnée a son dossier personnel.

Dans son dossier il y a :

- son projet personnalisé
- son dossier médical
- les stages, les établissements...

Tous les établissements d'Avenir Apei pourront voir le dossier personnel.

La personne accompagnée pourra voir son dossier sur internet.

Organiser Avenir Apei pour s'agrandir.

4 Améliorer l'accès aux soins médicaux

Pour une bonne santé chacun doit connaître son rôle.
Les personnes accompagnées, les familles
et les professionnels ont des rôles différents.



Faire connaître la e-santé.

La e-santé c'est l'informatique au service du bien-être des personnes.
Par exemple, les médecins peuvent voir mon dossier médical
sur internet.



Augmenter l'utilisation de la télémédecine.

La télémédecine c'est consulter un médecin par internet.

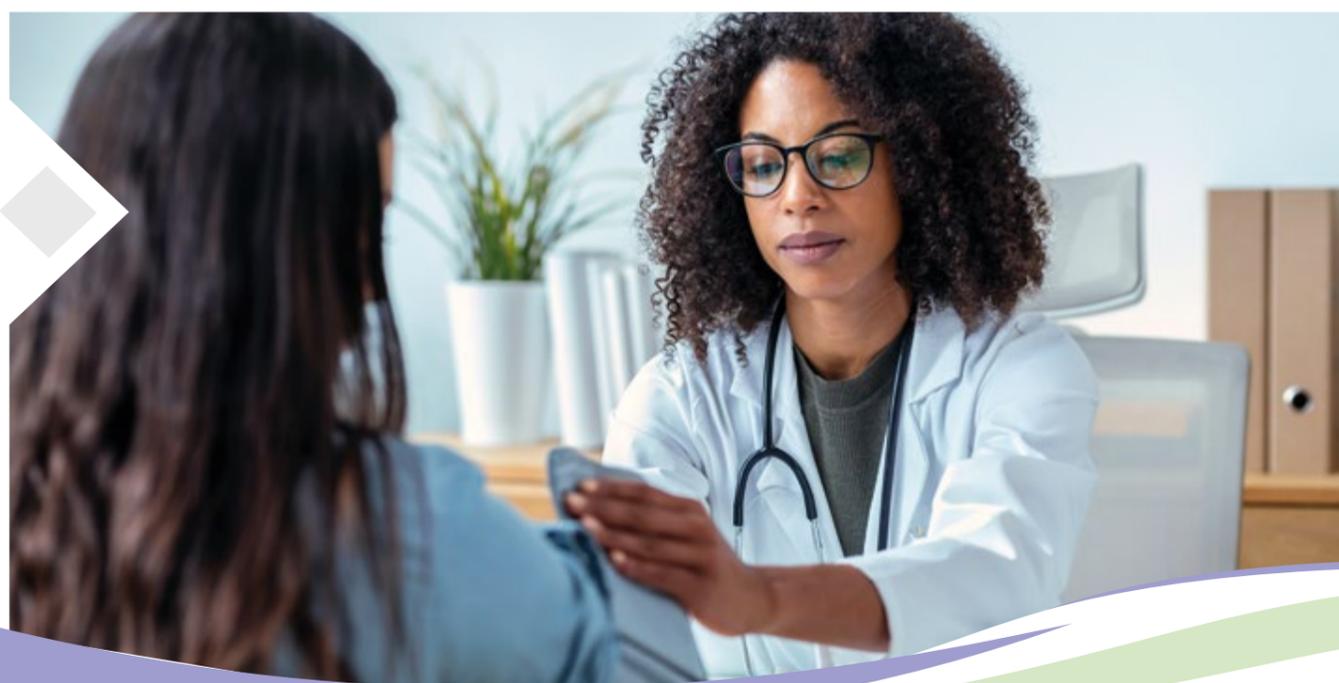
Repérer les situations dangereuses pour éviter l'arrêt des traitements.

Mettre en place un projet pour prévenir et éviter les maladies.

Travailler avec des partenaires pour améliorer les soins.

Les partenaires sont par exemple :

- les hôpitaux
- les maternités
- les associations de soins...



5 Faire venir plus de personnes dans l'association

Faire d'Avenir Apei un endroit agréable pour travailler.
Avenir Apei encourage la qualité de vie des professionnels au travail.
La qualité de vie des professionnels au travail est importante :

- pour le bien-être des professionnels
- pour la qualité de l'accompagnement des personnes.

Avenir Apei attire plus de professionnels avec la qualité de vie au travail.

Encourager les personnes à travailler avec Avenir Apei comme :

- les bénévoles pour aider gratuitement
- les services civiques :
ce sont des jeunes qui viennent travailler 6 mois ou 1 an
- les stagiaires...

Améliorer la communication d'Avenir Apei.

La communication d'Avenir Apei c'est par exemple :

- le journal Échos d'avenir
- le site internet d'Avenir Apei
- les vidéos pour expliquer ce que fait Avenir Apei...



Le bénévolat à l'ESAT
la Roseraie



Échos d'avenir, le magazine de l'association

6 Encourager le développement durable



Le développement durable c'est prendre soin de la planète.
Par exemple :

- utiliser moins de plastique
- trier et diminuer les déchets
- utiliser moins d'essence...

Réunir une commission pour le développement durable.

Une commission c'est un groupe de personnes qui échange des idées.

Dans la commission il y a :

- des personnes accompagnées
- des professionnels d'Avenir Apei
- des familles.

La commission va décider les projets les plus importants jusqu'en 2027.



Commission développement durable, 30 juin 2022



Une association bien organisée

L'assemblée générale est la réunion de tous les membres d'Avenir Apei.

Les membres de l'association Avenir Apei sont des parents ou des amis.

- ils sont tous d'accord avec les valeurs d'Avenir Apei.
- ils payent tous une participation à Avenir Apei.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an.

L'assemblée générale décide des choses importantes pour Avenir Apei.

L'assemblée générale choisit les administrateurs.

Les administrateurs forment **le conseil d'administration**.

Le conseil d'administration choisit **le président**.

Le président est toujours le parent d'une personne handicapée.

Le conseil d'administration se réunit pour prendre des décisions.

Les administrateurs sont des bénévoles.

Cela veut dire qu'ils ne sont pas payés pour leur travail à Avenir Apei.

Le président choisit le **directeur général**.

Le président donne au directeur général des responsabilités importantes.

Le directeur général surveille les activités des établissements.

Avenir Apei emploie plus de 500 professionnels.

Ils doivent :

- faire fonctionner les établissements,
- appliquer le projet associatif.

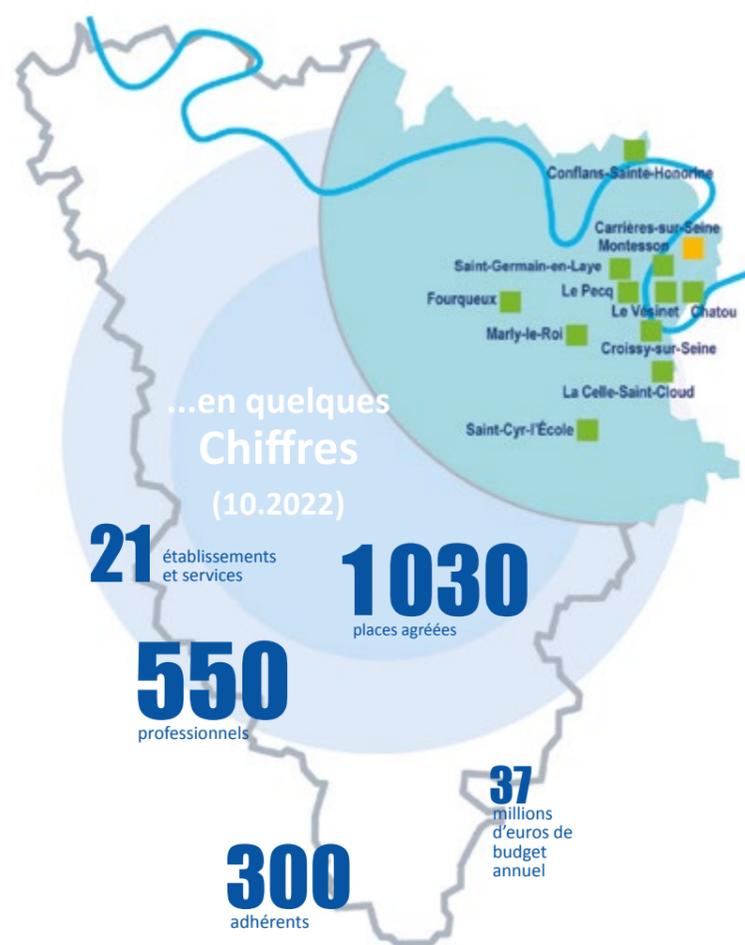
Les professionnels et les administrateurs travaillent parfois ensemble dans des groupes de travail.

Le territoire d'Avenir Apei

Avenir Apei travaille dans le département des Yvelines.

Pour faciliter le parcours des personnes accompagnées, Avenir Apei pourra aussi :

- aller dans les départements voisins,
- travailler avec d'autres associations.



DIRECTION GÉNÉRALE

Carrières-sur-Seine Fonctions supports / Pôle services

PÔLE ENFANCE & JEUNESSE

Carrières-sur-Seine IME la Roseraie / Centre de Loisirs Adapté
Le Pecq SESSAD
Conflans-Ste-Honorine IME les Papillons Blancs
Saint-Germain-en-Laye IME les Glycines
La Celle Saint-Cloud CAVT Vivre parmi les autres
Saint-Cyr l'École CAJ Vivre parmi les autres

PÔLE TRAVAIL ACCOMPAGNÉ

Carrières-sur-Seine ESAT la Roseraie
Fourqueux Entreprise adaptée / ESAT / SAS les Néfliers
Chatou ESAT / SAS les Courlis

PÔLE HABITAT ET VIE SOCIALE

Marly-le-Roi Foyer l'Oasis / Service appartements / Foyer-appartements Montval
Montesson Maison les Courlis
Le Vésinet Maison les Ibis
Carrières-sur-Seine FAM le Moulin / MAS de jour la Roseraie / Foyer de vie les Monts Blancs
Conflans-Sainte-Honorine MAS le Point du jour / MAS un Autre Regard / Foyer de vie le Point du Jour
Croissy-sur-Seine Foyer de vie les Mésanges
La Celle Saint-Cloud / Saint-Cyr l'École / Marly-le-Roi SAVS Vivre parmi les autres

Les différences d'Avenir Apei

Le Pôle services

Le Pôle services a été créé en 2018.

Le Pôle services écoute les besoins des personnes et des familles. Le Pôle services travaille avec tous les établissements. Il cherche des solutions pour les problèmes difficiles.

Le Pôle services peut trouver des solutions dans l'association. Par exemple :

- une place en foyer ou un appartement
- un travail en Esat ou entreprise adaptée

Il peut aussi trouver des solutions à l'extérieur d'Avenir Apei. Par exemple :

- une formation pour trouver un travail
- trouver un médecin...

La Vie affective, relationnelle et sexuelle - VARS

La vie affective, relationnelle et sexuelle est importante pour les personnes accompagnées.

Avenir Apei a créé un groupe de travail. Ce groupe réunit des professionnels et des administrateurs. Ce groupe réfléchit sur la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes accompagnées. Il aide les professionnels à mieux accompagner les personnes.

Le groupe VARS a écrit la charte VARS. La charte VARS est un document. Ce document explique les idées d'Avenir Apei sur la vie affective des personnes accompagnées.

Le groupe a fait aussi des livrets pour aider à accompagner les personnes dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle.



Découvrez cette édition en flashant ce qr-code

Le Comité de pilotage santé - COPIL Santé



Un comité de pilotage est un groupe de personnes.
Le comité de pilotage santé a été créé en 2015.
Le COPIL santé fait des actions importantes pour la santé.
Ces actions sont pour améliorer la santé des personnes accompagnées.

Le Conseil d'acteurs de parcours - CAP



Le Conseil d'acteurs de parcours est un groupe de personnes.
Il est composé de professionnels d'Avenir Apeï et d'administrateurs.

Dans nos établissements, nous avons des situations difficiles.
Des personnes ont des difficultés.
Il y a des changements importants dans leur vie.
Ces personnes ont besoin, par exemple :

- de changer de travail et de logement
- de partir en retraite...

Le Conseil d'acteurs de parcours aide à trouver des solutions.
Ces solutions peuvent être dans l'association
ou à l'extérieur de l'association.

Le Centre de loisirs adaptés - CLA



La loi dit que tous les enfants doivent avoir :

- des loisirs
- des activités amusantes
- des activités artistiques et culturelles comme faire de la musique, de la danse, aller au cinéma...

Pour certains enfants ce droit n'est pas respecté.
Pour certains parents, c'est difficile de faire garder son enfant handicapé :

- pendant les vacances
- le mercredi...

Nous avons créé un centre de loisirs adaptés.
C'est du bonheur pour les enfants et du repos pour les parents !
Le centre de loisirs fonctionne depuis plus de 3 ans avec succès.

L'association Nous aussi



Nous Aussi est l'association française
des personnes handicapées intellectuelles.
Elle est composée de personnes en situation de handicap.

Ces personnes défendent leurs droits.
Ils veulent que les personnes en situation de handicap soient :

- acceptées par les autres
- comprises par les autres.

Avenir Apeï aide l'association Nous aussi des Yvelines.

Le Falc (Facile à lire et à comprendre)



Le FALC est une méthode pour transformer
une information difficile en information facile.
Les informations deviennent faciles et accessibles à tous.

L'atelier FALC de l'ESAT la Roseraie transforme des textes.

Les textes en FALC peuvent être compris par tout le monde.



Les membres de
l'atelier Falc



Au cœur
du handicap,
un projet d'avenir



@avenirapei

www.avenirapei.org